

Résumé analytique de la seconde évaluation à mi-parcours du programme statistique européen 2013-2017

Contexte

Le règlement (UE) n° 99/2013¹ prévoit l'évaluation du programme statistique européen (PSE), qui couvre la période 2013-2017 et qui a été prolongé par le règlement (UE) 2017/1951² afin de couvrir la période restante du cadre financier pluriannuel de l'UE, à savoir les années 2018 à 2020. La précédente évaluation³ de l'actuel PSE a été finalisée en 2015 et portait sur les années 2013 et 2014. La présente évaluation porte sur les années 2015, 2016 et 2017. L'évaluation a été effectuée sur la base du règlement initial relatif au PSE 2013-17, avant que le programme ne soit prolongé jusqu'à la fin de 2020. Le principal objectif de l'évaluation était de contribuer à la préparation de l'analyse d'impact pour un nouveau PSE au titre du prochain cadre financier pluriannuel débutant en 2021. Afin de pouvoir contribuer au rapport d'analyse d'impact pour le programme en faveur du marché unique (PMU), dans lequel le PSE a été intégré, Eurostat a préparé la seconde évaluation à mi-parcours dès le printemps 2018. La contribution d'Eurostat a été incluse dans la proposition relative au PMU, qui a transité par toutes les procédures administratives nécessaires et a finalement abouti à l'adoption de la proposition législative de la Commission établissant le PMU. Eurostat a réalisé l'évaluation en interne.

L'objectif général du PSE est de permettre au système statistique européen (SSE) de rester le premier fournisseur de statistiques de haute qualité sur l'Europe. En tant que programme de dépenses, le PSE constitue le cadre général pour le développement, la production et la diffusion de statistiques européennes. En tant que tel, il assure le financement pour le développement et la maintenance de l'infrastructure statistique d'Eurostat et du SSE géré par Eurostat. Le PSE apporte également un soutien financier aux États membres (EM).

Principales constatations

Le PSE a été extrêmement efficace. Les pourcentages de réalisations prévues pour lesquelles l'objectif a été atteint ou est en bonne voie de l'être étaient systématiquement supérieurs à 90 %. Vingt des vingt-trois objectifs détaillés du PSE peuvent être considérés comme étant en passe d'être réalisés d'ici la fin du programme prolongé.

Lors de l'examen des résultats obtenus pour les différents objectifs, les travaux d'évaluation ont montré que, d'une manière générale, la structure du PSE était relativement complexe, avec des objectifs et sous-objectifs fixés par domaines et mesurés par des indicateurs qui ne sont parfois pas clairement distincts l'un de l'autre. Il est donc, par nature, difficile de comprendre le PSE et d'en assurer le suivi. C'est pourquoi il est recommandé de simplifier la structure du programme lors de l'élaboration du futur PSE pour l'après-2020.

¹ JO L 39 du 9.2.2013, p. 12.

² JO L 284 du 31.10.2017, p. 1.

³ http://ec.europa.eu/eurostat/documents/64157/4375449/02-Final-evaluation-report-2008-2012-1_EN-ACT-part1-v5.pdf (disponible en anglais uniquement).

Le budget du PSE a été dépensé dans les trois domaines prioritaires du programme. Le premier domaine prioritaire, intitulé «Production statistique», traite de la production de statistiques européennes. Dans ce domaine, tous les EM ont bénéficié de subventions, qui leur ont finalement permis de produire des données plus nombreuses et de meilleure qualité. Le deuxième domaine prioritaire, intitulé «Méthodes de production des statistiques européennes», concerne les améliorations apportées à la manière dont les statistiques sont produites, à leur qualité et à la manière dont elles sont diffusées. Il a ainsi été possible de remédier à certaines des faiblesses recensées lors de la première évaluation à mi-parcours. Parmi les résultats obtenus figurent, par exemple, la modernisation de l'infrastructure informatique pour l'échange de données avec les EM, la rénovation du site web d'Eurostat, ainsi que la mise en œuvre d'une série de nouveaux outils de visualisation et de nouveaux moyens d'atteindre les utilisateurs. Le troisième domaine prioritaire, intitulé «Partenariat», vise à soutenir la production et la qualité des statistiques en améliorant la coopération à l'intérieur du SSE ainsi qu'avec d'autres organisations internationales et des pays tiers. Dans ce domaine, le budget a principalement été utilisé pour soutenir le développement et la production de statistiques dans des pays extérieurs à l'UE.

Le programme a été exécuté de façon efficiente. Une tendance à la hausse de la productivité interne s'observe. Il reste néanmoins difficile de mesurer les coûts de la production de statistiques officielles au sein du SSE et la charge pesant sur les répondants statistiques. Toutefois, certaines mesures ont été prises. L'enquête d'évaluation du coût global de la production de statistiques officielles au sein du SSE a montré que tant les coûts de production totaux que le nombre de personnes travaillant sur les statistiques officielles au sein du SSE sont restés stables après avoir diminué au cours des deux premières années du PSE. Un moyen important de réduire les coûts et la charge administrative liés à la production de statistiques est d'établir des règlements-cadres. Trois propositions ont été adoptées respectivement pour les statistiques de l'agriculture, les statistiques d'entreprises et les statistiques sociales. Pour certains domaines, comme les statistiques sur le commerce international de biens, la charge administrative a pu être quantifiée et est en voie de réduction. En particulier, il est estimé que l'option privilégiée retenue dans le règlement-cadre relatif à l'intégration des statistiques d'entreprises pour l'établissement des statistiques sur le commerce international, une fois mise en œuvre, pourrait à elle seule réduire la charge administrative (pour l'UE dans son ensemble) de 13,5 % ou de 93 millions d'EUR. Des études au niveau des EM semblent indiquer que la charge statistique totale a diminué de plus de 10 % depuis le début du PSE et de plus de 3 % en 2015 et 2016, dernières années pour lesquelles des données sont actuellement disponibles.

Les bénéfices procurés ne peuvent être mesurés qu'indirectement, en examinant l'utilisation des statistiques produites dans le cadre du programme, laquelle a augmenté ces dernières années. Les statistiques n'ont pas d'effets directs sur l'économie, les entreprises, l'environnement ou la société. Les effets sont générés par les politiques mises en œuvre à l'aide des statistiques. Grâce à une utilisation accrue de statistiques précises, il est plus probable que les politiques produiront les bénéfices escomptés.

Le PSE reste pertinent. Il a apporté et continue d'apporter sa contribution à la satisfaction des besoins des utilisateurs, tout comme il contribue à la conception et au suivi des politiques, même si des efforts supplémentaires sont nécessaires. Les utilisateurs sont généralement satisfaits de la qualité des données. Toutefois, ils demandent des améliorations, notamment en ce qui concerne l'actualité et la comparabilité. Les demandes de nouvelles données liées à des besoins politiques nouveaux n'ont pas toutes pu être prises en compte. Eurostat et le SSE s'emploient à moderniser les processus de production statistique afin de répondre à ces besoins, tout en tirant parti des nouvelles technologies. Il convient de mettre l'accent sur i) la mise en œuvre de la modernisation des processus de production statistique, ce qui peut nécessiter des changements dans la manière dont les autorités statistiques recueillent et traitent les données, et ii) l'accès à des ressources adéquates.

Le PSE est cohérent sur le plan interne et compatible, sur le plan externe, avec d'autres initiatives visant à produire des statistiques. Les différentes composantes du PSE interagissent bien pour contribuer à l'objectif général du programme, tandis qu'Eurostat coordonne la production de statistiques au sein de la Commission et continuera d'améliorer cette coordination.

La mise en œuvre du PSE a montré que le programme a produit et continue de produire une valeur ajoutée européenne manifeste quant à ses principaux objectifs. La valeur ajoutée européenne du programme est démontrée par la fourniture harmonisée de données comparables et de haute qualité pour les pays de l'UE. Le PSE, en tant que système harmonisé doté de normes de qualité communes pour la production de statistiques, est sans équivalent à l'échelle mondiale. Un niveau similaire d'harmonisation, de comparabilité et de qualité ne peut être atteint au seul niveau des États membres pour apporter des contributions essentielles aux activités de l'UE, en particulier aux dix priorités politiques de la Commission.